

L'INSEE COMMUNIQUE ... L'INSEE COMMUNIQUE ...



## **Insee Flash Corse n°35** **Transport de voyageurs :** **un rôle dans l'emploi plus important qu'en province**

Ajaccio, le 07 décembre 2018

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Cette étude a été élaborée en partenariat avec l'Agence de Développement Économique de la Corse (ADEC).**

*Elle porte sur le secteur du transport de voyageurs décliné selon ses trois segments : le transport aérien, le transport par autocar et les autres types de transport comprenant notamment le transport maritime, ferroviaire, urbain et par taxi. Elle concerne les établissements et les emplois localisés en Corse qui relèvent de ces activités.*

**En Corse, comme dans les autres régions insulaires françaises, le transport de voyageurs est surreprésenté dans l'emploi. En 2015, il compte 2 650 emplois. Le transport aérien offre les meilleures conditions de travail en lien avec les qualifications requises de ses salariés. En revanche, le transport par autocar fournit les conditions les moins favorables notamment en termes de salaire. Le transport maritime est le plus dépendant de la saison touristique.**

**EMBARGO: vendredi 07 décembre – 12h**  
**Accéder à la publication Insee Flash Corse, n°35**

L'unité de communication: [communication-corse@insee.fr](mailto:communication-corse@insee.fr)